

mon journal



Décembre 2016 / janvier 2017 • N°71

chambly
ma ville

Chambly solidaire

et proche de vous !



L'ÉVÉNEMENT

Chambly élue "Ville la plus sportive de Picardie" ! P. 2-3

L'événement :

Chambly élue "Ville la plus sportive de Picardie" !

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) a élu la ville la plus sportive de Picardie, et c'est Chambly qui a décroché ce titre !

Le concours était cette année particulièrement relevé. Il s'est notamment traduit par le passage à Chambly, aux premiers jours de l'été, du jury du CROS qui a pu visiter en détail nos équipements sportifs et s'entretenir longuement avec les responsables municipaux et les dirigeants de clubs sportifs. Il a enfin donné lieu à un grand oral en octobre, à Amiens, à l'occasion duquel David Lazarus, Maire de Chambly, a défendu les couleurs de Chambly.

À l'issue de cet oral, le 11 octobre dernier, le Comité Régional Olympique et Sportif a proclamé les résultats et décerné à Chambly le titre de "Ville la plus sportive de Picardie" !

Le jury a notamment souligné le niveau exceptionnel, à Chambly, d'adhérents sportifs (plus de 3400), de disciplines pratiquées dans notre commune (déjà 29 à ce jour), d'équipements sportifs publics accessibles (40) ; sans oublier, et cela a aussi marqué le Comité régional, la part importante de financement public - 12% du budget municipal - consacré par la Ville de Chambly aux pratiques sportives (contre une moyenne de 6 à 7% dans les autres communes de même strate).

Au delà, les membres du jury ont apprécié la volonté manifestée, à Chambly, de développer le sport pour tous au moyen d'un fructueux partenariat avec les clubs locaux, tout en accompagnant les équipes et les athlètes évoluant à des niveaux de compétition élevés, nationaux et parfois européens. C'est cette politique sportive équilibrée et ambitieuse, initiée il y a 20 ans par Michel Françaix, qui porte aujourd'hui pleinement ses fruits.



C'est le dimanche 15 janvier 2017, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire, que les dirigeants du Comité Régional Olympique et Sportif viendront remettre officiellement le titre de "Ville la plus sportive de Picardie" aux responsables municipaux et aux sportifs chamblysiens.

À vos cotés pour avancer



Le 26 septembre, le Maire de Chambly, entouré de Marie-France Serra et Guillaume Nicastro élus en charge de la jeunesse et de la citoyenneté, a salué les nouveaux élus du Conseil communal des enfants.



Le 8 octobre, David Lazarus était parmi les nombreux acheteurs des créations originales des adhérents du Club-rencontre des aînés.



10 sur Dys : Chambly a accueilli, le 8 octobre dernier, la 10ème journée des Dys (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) qui a rassemblé plus de 400 personnes.



Le 11 novembre, le Maire de Chambly, les élus, les anciens combattants et les enfants des écoles ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 avec de très nombreux Chamblysiens.

Chambly la sportive, c'est vous et c'est nous !

Chambly a été élue "Ville la plus sportive de Picardie". C'est une réelle fierté et une grande joie pour moi et pour notre ville.

Ce titre, décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie, récompense la volonté municipale de faire rimer l'urbain et l'humain, au travers notamment d'une politique sportive qui marche d'un bon pas sur ses deux jambes : celle des pratiques sportives les plus diverses, ouvertes au plus grand nombre, et celle du sport de haut niveau permettant à nos sportifs de porter très haut les couleurs de Chambly.

Cette distinction couronne tout autant l'engagement très fort des clubs, de leurs dirigeants, de leurs athlètes et de leurs bénévoles. Je sais ce que nous devons à leur envie inlassable de faire partager leur amour du sport comme vecteur de dépassement de soi et de rassemblement. Je les en remercie du fond du cœur et les assure de tout notre soutien et de tout notre engagement à leurs côtés.

"Chambly la sportive" est bien davantage qu'un slogan : c'est une réalité qui contribue à fédérer les Chamblysiens et à entraîner notre ville et ses habitants sur la voie d'un développement soutenu et maîtrisé.

"Chambly la sportive", c'est chacune et chacun d'entre-nous, au travers de nos pratiques amateur ou de nos compétitions, en individuel ou en équipe, des tout-petits aux séniors...

Vous pouvez compter sur moi, sur Laurence Lannoy, Maire-adjointe aux sports, ainsi que sur Marc Virion, Maire-adjoint à la tranquillité publique et qui conserve le suivi du sport de haut-niveau, pour poursuivre une politique sportive ambitieuse et équilibrée, à la hauteur de ce si beau titre.

Car Chambly aime le sport, passionnément !

David Lazarus
Maire de Chambly

LA SOLIDARITÉ, UN MOT QUI A DU SENS ... ET SA MAISON !

Dans quelques mois, la Maison de la solidarité de Chambly aura 15 ans. Focus sur un regroupement de services sociaux très complet et qui accueille désormais la Caisse primaire d'assurance maladie.

En 2002, Chambly créait l'une des premières « Maison de la solidarité » de France. Depuis cette ouverture, les Chamblysiens peuvent ainsi effectuer, en un seul et même lieu, toutes leurs démarches liées à la recherche d'un emploi et/ou d'un logement et obtenir tous les conseils et les aides en cas de difficulté. Les personnes âgées peuvent s'inscrire au Centre communal d'action sociale pour bénéficier d'animations, de services et d'assistance si besoin. *"Une politique sociale concrète, prônant la responsabilisation plutôt que le saupoudrage de petites mesures et l'intégration plutôt que l'assistantat"*, tel est l'esprit insufflé par Michel Françaix au moment de l'inauguration du bâtiment à l'époque.

Une structure devenue incontournable

Quinze ans plus tard, cette maison des services sociaux comprenant la Maison de l'emploi et de la formation du Sud Ouest de l'Oise (anciennement « point emploi »), le service logement et le Centre Communal d'Action Sociale est devenue absolument incontournable. D'autant qu'elle s'est beaucoup étoffée au fil des années, intégrant notamment de nombreuses permanences (sur rendez-vous) comme par exemple celles de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), de l'Union départementale des associations familiales (UDAF)... Mais également depuis fin novembre la "Sécu", la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (voir encadré).

Les administrés sont nombreux à s'y rendre. 3800 personnes ont fréquenté la Maison de l'emploi et de la formation (chiffres 2015), 1231 aînés sont inscrits au Centre Communal d'Action Sociale et on dénombre 1130 dossiers de demandes de logement enregistrés. Chaque mois, ce sont des centaines de Chamblysiens qui ont recours aux services de la Maison de la solidarité. *« C'est parce que la vie est faite de changements, anticipés ou non, de hauts et de bas mais aussi parce que les difficultés peuvent arriver sous des formes multiples et à chacun d'entre nous, que nous continuons de développer notre politique sociale »* souligne David Lazarus, Maire de Chambly.



L'équipe de la Maison de la solidarité de Chambly : élus et agents municipaux



Un esprit de solidarité intact

Trois élus sont aujourd'hui en charge de ce pôle social de la commune : Danièle Blas, Maire adjointe à la solidarité, au logement et aux anciens combattants, Claudine Saint-Gaudens, Conseillère municipale déléguée au "Bien vieillir à Chambly" et Françoise Gallou, Conseillère municipale déléguée au logement des personnes âgées. La diversité de leurs délégations illustre le nombre très important de services proposés aux Chamblysiens de tous âges et laisse entrevoir l'importance que les élus vouent à la solidarité.

Les Chamblysiens peuvent aussi compter sur les associations et leurs bénévoles qui portent la solidarité au coeur, telles que le Secours populaire, le Secours catholique, la Banque alimentaire ou Trait d'Union. Leur engagement au quotidien fournit une aide précieuse à de nombreuses personnes.

La CPAM s'installe à Chambly !

La Maison de la solidarité a fait peau neuve au mois de novembre et accueille désormais la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Les assurés sont accueillis au rez-de-chaussée du bâtiment depuis le 28 novembre 2016. Ainsi, c'est un nouveau service de proximité, à Chambly, dont peuvent désormais bénéficier les Chamblysiens. D'autant qu'une borne multiservices sera à disposition et permettra aux administrés de réaliser diverses démarches comme commander une carte vitale, etc. La CPAM reçoit les administrés les lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Les autres services de la Maison de la solidarité accueillent désormais le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Un aménagement des horaires qui permettra un traitement des dossiers plus efficace encore.

Bon à savoir:

Maison de la solidarité
187, place de l'église - 60230 Chambly
Tél. 01 39 37 44 14

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

La nouvelle configuration de la Maison de la solidarité :

Au rez-de-chaussée : Accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, permanences des partenaires et des élus.

À l'étage : Accueil, Maison de l'emploi et de la formation du Sud Ouest de l'Oise, Service logement, Centre Communal d'Action Sociale, Services liés au bien vieillir et aux anciens combattants.

Pour bien vieillir à Chambly, la Ville prend soin de ses séniors

Les Camblysiens, âgés de 64 ans et plus, représentent 15% de la population totale de notre ville. Soucieuse du "bien vieillir à Chambly", la municipalité contribue à créer les conditions d'une vie autonome pour ses aînés et à lutter contre l'isolement des personnes âgées. Revue de détail des initiatives municipales.

Tout au long de l'année, les seniors de Chambly peuvent compter sur l'attention de la Ville et sur les nombreuses initiatives mises en œuvre par cette dernière. Avec Danièle Blas, Maire-adjointe à la solidarité, Claudine Saint-Gaudens et Françoise Gallou, Conseillères municipales déléguées, la Mairie est en effet des plus vigilantes à aider et à accompagner au quotidien les retraités camblysiens, que ceux-ci habitent à leur domicile personnel, soient domiciliés à la Résidence Louis Aragon ou résidents de la Maison de retraite Louise Michel dont le Maire David Lazarus préside le Conseil d'administration

L'action conduite par la Ville, au travers des élus et des agents du Centre Communal d'Action Sociale et de son service "bien vieillir", vise en effet à permettre à tous de vivre une retraite paisible et active, de continuer à être heureux sous leur toit dans un environnement favorable à leur autonomie et, lorsque le besoin s'en fait sentir, de bénéficier d'une prise en charge pour intégrer un établissement adapté à leurs besoins.

C'est le sens, par exemple, du service de portage de repas à domicile, qui existe à Chambly depuis plus de 15 ans, grâce à Michel Françaix, ancien Maire, et qui représente une aide précieuse

pour les personnes qui font appel à cette prestation. "C'est aussi le but des investissements conséquents réalisés ces dernières années par la Ville pour la modernisation des logements de la Résidence Louis Aragon et pour y réaliser, notamment, des salles communes confortables et climatisées", comme le rappelle Françoise Gallou, Conseillère déléguée au logement du 3^e âge.

Ce soutien à l'autonomie s'exprime encore au travers de l'offre de portage de livres à domicile, assurée par la bibliothèque municipale Marcel Pagnol, ou par le développement du service de navettes en minibus destiné à faciliter les déplacements des personnes âgées (cf. l'encadré ci-joint) pour effectuer leurs courses notamment.

De plus, la Ville de Chambly se mobilise, sous la houlette de Claudine Saint-Gaudens, Conseillère déléguée au "bien vieillir", pour permettre de vivre sa retraite "bon pied, bon œil". Plusieurs ateliers, initiés par Madeleine Bigot, ancienne Conseillère municipale, sont ouverts à tous les retraités qui le souhaitent et se déroulent chaque semaine dans les locaux de la Résidence Louis Aragon, rue Henri Barbusse. Citons par exemple l'atelier Equilibre et PAPA (exercices pour lutter

contre la Perte d'Autonomie de Personnes Agées), les activités de gymnastique douce et celles proposées dans le cadre du Parcours Santé Séniors (le premier dans l'Oise) installé dans le jardin de la Résidence, l'atelier mémoire, ou encore les fréquentes marches à pied organisées à Chambly et ses environs.

Pour rassembler les séniors autour de passions partagées et rompre l'isolement qui touche trop d'entre-eux, notamment l'été et lors des fêtes de fin d'année, de nombreuses autres animations sont aussi proposées : un atelier de chant chorale "Arc en ciel", un atelier lecture qui permet aux participants d'échanger sur leurs goûts littéraires, sans oublier le repas des retraités, à la fin de l'automne, qui réunit chaque année, en musique et dans la convivialité, plusieurs centaines de convives. Cette attention municipale s'illustre aussi en décembre par la distribution des colis de Noël puis par la traditionnelle galette des rois.

Enfin, la municipalité veille à réserver une écoute attentive aux demandes des clubs et associations proposant des activités à l'intention des aînés camblysiens.



Le saviez-vous : des navettes municipales pour aider les séniors à effectuer leurs emplettes

La Ville de Chambly a mis en place un service de navettes régulières et gratuites desservant le centre-ville et son marché hebdomadaire, ainsi que la zone commerciale des Portes de l'Oise.

Une navette est à la disposition des seniors chaque samedi, pour se rendre au marché de plein-air et en centre-ville. Départ à 9h devant la Résidence Louis Aragon (364, rue Henri Barbusse), arrêt à 9h15 dans le quartier du Potel (rue Emile Zola), retour à 11h à partir de la Place Charles de Gaulle.

Une autre navette est organisée le 1^{er} et le 3^e mercredis de chaque mois, pour desservir le centre commercial des Portes de l'Oise. Départ à 9h devant la Résidence Louis Aragon (364, rue Henri Barbusse), arrêt à 9h15 dans le quartier du Potel (rue Emile Zola), arrêt à 9h30 dans le quartier du Pré-Menneville (bâtiment les hirondelles, rue des chardonnerets), retour à 11h30 à partir de l'hypermarché.

BIEN VIEILLIR À CHAMBLY : C'EST VOUS QUI LE DITES.



Les activités ou manifestations mises en place pour les aînés motivent à sortir de chez soi. Elles

nous permettent de retrouver des personnes qu'on fréquentait avant mais qu'on ne voit plus quand on n'est plus au cœur de la vie locale. Elles offrent la possibilité de sortir de la solitude, c'est important.

Christiane Lacorne, 81 ans



Ma femme et moi apprécions les repas proposés par la mairie, et nous participons à l'atelier de

gym douce le mardi à la résidence pour personnes âgées Louis Aragon. Cela nous permet de voir du monde, de passer de bons moments. Oui, Chambly est une ville solidaire.

Luigi Chiriatti, 76 ans



Je suis née à Chambly mais j'en étais partie, je suis de retour depuis deux ans. Je trouve qu'il

s'y passe beaucoup de choses, des manifestations conviviales, je suis heureuse d'être revenue, je m'y sens bien.

Danièle Boron, 71 ans

Trait d'Union, l'humain d'abord

L'association Trait d'Union est un vivier de bénévoles solidaires qui se dévouent tout au long de l'année pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Vous souhaitez offrir de votre temps ? Rejoignez-les !

Si l'association née en 1989 avait pour vocation initiale d'aider les femmes qui étaient dans le besoin, Trait d'Union a depuis beaucoup élargi ses domaines de services gratuits : aide alimentaire, alphabétisation, langues étrangères, initiation informatique, photo numérique, couture, broderie, marche, remise à niveau et écritain public, lutte contre l'illettrisme (en partenariat avec la Maison de l'emploi et de la formation du Sud-Ouest de l'Oise) ou encore sorties culturelles...

Plus de 50 bénévoles engagés composent l'association dirigée depuis 2009 par Bernard Béguin. « Quand j'ai emménagé à Chambly, je cherchais une association dédiée à la solidarité dans laquelle m'investir. Trait d'Union m'a accueilli et j'y ai tout de suite trouvé mon compte. Chambly est une ville solidaire, il y a beaucoup de bonnes volontés. » explique t-il.

L'aide alimentaire, le gros de l'activité

Récemment, Bernard Béguin a mené avec une soixantaine de bénévoles l'une des plus grosses opérations de l'année. Baptisée « La boîte en plus », elle consiste en la collecte de denrées alimentaires auprès des Camblysiens à la sortie de 4 magasins de la commune pendant tout un week-end. L'objectif ? Aider les citoyens qui bénéficient de l'aide alimentaire proposée par l'association tout au long de l'année.

Tous les 15 jours, c'est en effet 1,7 tonne de denrées qui est distribuée à une cinquantaine de familles via l'aide alimentaire. « Et ce n'est pas suffisant, nous aimerions faire davantage » souligne Bernard Béguin. Pour y parvenir, l'association accueille avec plaisir toutes les personnes qui souhaitent donner de leur temps en s'investissant pour les autres.

Danièle Blas, Maire-adjointe à la solidarité, au logement et aux anciens combattants, fait partie du Conseil d'administration de Trait d'Union. Elle salue l'engagement quotidien des bénévoles : « Ce type d'association est essentiel pour ne laisser personne au bord de la route. Chacun peut se retrouver un jour confronté à des difficultés. Qu'on soit démuné face à un courrier d'un organisme important que l'on ne comprend pas, handicapé par des lacunes dans l'apprentissage ou encore empêtré dans des difficultés financières, il est fondamental d'avoir un endroit où s'adresser pour obtenir un peu d'aide. »

A Trait d'Union, l'humain prime sur tout le reste, peut-être encore un peu plus qu'ailleurs.



Bernard Béguin,
président de Trait d'Union

Association Trait d'Union
116, rue Conti - 60230 Chambly
Tél : 01 74 56 23 84 - catunion@sfr.fr

POUR NOËL, CHAMBLY BRILLE DE MILLE FEUX !

Chaque année, les fêtes de Noël voient s'illuminer les rues de Chambly, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Des décorations lumineuses installées à partir de novembre par le prestataire de la Ville, l'entreprise Engie Ineo Nord Picardie, qui sont toutes équipées de leds afin de garantir une faible consommation électrique. Des fêtes de fin d'année féériques et éco-responsables !

Les illuminations de Noël en quelques chiffres

4296 leds au total illuminent les 2 sapins dentelles ornant le Parvis de l'Hôtel de Ville

6000 mètres de guirlandes posées dans les différents quartiers de Chambly

106 motifs lumineux installés sur des candélabres

2 traversées de chaussée aux entrées de ville, rue du 8 mai 1945 et rue du 11 novembre



Des travaux utiles pour Chambly

L'automne 2016 a été le théâtre du démarrage ou de la réalisation de plusieurs chantiers de voirie attendus par les Chamblysiens. Le plus important d'entre-eux concerne la rénovation en profondeur des voiries et des réseaux de la Cité cheminote du Moulin-Neuf construite dans les années 1920.

C'est parti... enfin !!! Le vaste chantier de rénovation de la Cité du Moulin-Neuf, exigé depuis plusieurs années et obtenu par la municipalité, a démarré aux premiers jours de l'automne. Le programme des travaux est ambitieux et va consister en un réaménagement complet des voiries - routes et trottoirs - et en une modernisation des réseaux sur tout ce secteur de Chambly, qui compte pas moins de 340 logements individuels. Ce programme va concerner 5,3 kilomètres de voiries, ce qui représente à lui seul près du quart des voiries de notre Ville.

Une cure de jouvence pour Moulin-Neuf

Une réalisation très attendue par les habitants de la Cité, qui déploraient depuis longtemps le mauvais entretien de ces espaces publics par ICF, propriétaire privé filiale de la SNCF, à qui incombait la charge. À noter d'ailleurs qu'à l'issue des travaux, ICF Habitat rétrocèdera les voiries à la Ville qui pourra enfin s'occuper de son entretien courant, ce qui ne pouvait être le cas jusqu'alors.

Ce quartier, trop longtemps délaissé par son propriétaire, méritait une vraie rénovation. David Lazarus a de plus obtenu que ces travaux soient engagés sans rien coûter à la Ville. La totalité du budget, d'un montant de 6 millions d'euros, est pris exclusivement en charge par le bailleur social ICF Habitat, la filiale logement de la SNCF, conformément à la convention signée entre la société et la Mairie

de Chambly en décembre 2013 à l'issue d'une longue négociation.

Il aura de nouveau fallu négocier ces derniers mois, avant que la municipalité obtienne le démarrage effectif des travaux, qui soient réalisés en 2 ans au lieu des 5 années prévues par ICF. Car comme le rappelle David Lazarus, " il n'était pas acceptable que les riverains de Moulin-Neuf attendent plus longtemps et doivent supporter 5 longues années de travaux et de nuisances...". D'autant plus que les travaux permettront aussi d'améliorer le réseau assainissement dans le secteur Aristide Briand.

Le chantier, entièrement géré par ICF, se terminera donc à la fin de l'année 2018. A l'issue, le quartier connaîtra une nouvelle jeunesse avec des routes plus fonctionnelles et arborées, des trottoirs confortables et sécurisés, des placettes réaménagées et des espaces verts, ainsi que des réseaux d'eaux dignes du 21e siècle.



Plusieurs chantiers récents :

Le Chemin herbu, vitrine du savoir-faire de l'entreprise Ledex

Les travaux de réaménagement du Chemin herbu, entre la Zone d'activités des Portes de l'Oise et la gare, ont permis à l'entreprise Ledex, emblématique du Made in Chambly®, de faire la démonstration de son savoir faire. De nouveaux candélabres équipés d'ampoules révolutionnaires, à led liquide, ont été installés tout le long de cet axe, procurant à la tombée de la nuit une lumière d'une grande intensité, faiblement consommatrice d'énergie.

Ledex est aujourd'hui une des entreprises françaises les mieux connues au plan international.



Aménagement d'une nouvelle sente piétonne

L'Impasse de Champagne, près de la gare SNCF, a fait l'objet d'un profond réaménagement durant l'été. Ce qui n'était jusqu'alors qu'un simple cheminement informel et mal entretenu est devenu, à l'issue des travaux, une véritable sente piétonne disposant d'un revêtement de qualité et permettant d'accéder, depuis le quartier du Pré-Menneville, en toute sécurité et à "pied sec" à l'Ecole Conti ou à la gare notamment. Ainsi que le précise Rafael da Silva, Maire-adjoint en charge de l'environnement, "cette réalisation sera complétée, au printemps prochain, par l'aménagement paysagé d'espaces verts".



Une aire de jeux en projet à La Croix où l'on pêche

Marie-France Serra, 1^{re} adjointe au Maire en charge de l'enfance et des grands projets, a récemment réuni les riverains de la rue du 19 mars 1962, au sein du lotissement de La Croix où l'on pêche, afin de leur présenter un projet d'aire de jeux.

Cet équipement souhaité par les habitants du secteur - parents et enfants - a donc fait l'objet d'une réunion de concertation sur place, afin d'imaginer un aménagement parfaitement adapté aux besoins exprimés. Cette aire de jeux sera réalisée durant le 1^{er} semestre 2017.



Urbanisme : demain se prépare aujourd'hui

L'équipe municipale a engagé une révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Ce document, qui dessine le Chambly de demain, sera réalisé en pleine concertation avec les Camblysiens.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document stratégique qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement durable de la commune. Il offre une vision des évolutions envisagées pour notre ville sur les 10 à 15 prochaines années. Il est aussi le principal instrument de gestion du sol de la commune, et définit les règles sur la base desquelles devront être accordées ou refusées les autorisations d'urbanisme.

Le premier Plan Local d'Urbanisme camblyisien date de 2006 avec le passage du précédent POS (Plan d'Occupation des Sols) au PLU; il a donc 10 ans cette année. La révision qui s'engage a vocation à faire le bilan de celui-ci et à intégrer les évolutions à venir. Elle permettra ainsi d'élaborer collectivement, avec tous, un projet partagé qui dessinera le visage du Chambly de demain.

Cette révision permettra également d'intégrer les évolutions obligatoires des dispositions en matière d'urbanisme, comme le Grenelle de l'environnement et la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), ainsi que le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique). C'est le bureau d'étude Cittanova qui a été retenu pour accompagner la commune dans cette démarche.



BON À SAVOIR

C'est grâce au Plan local d'urbanisme que les caractéristiques et la localisation des projets de construction sont strictement contrôlés à Chambly.

Ainsi par exemple, le PLU camblyisien limite déjà depuis près de 20 ans la hauteur des constructions (une limite

stricte à R+1+les combles), et impose la création de 2 places de stationnement pour chaque logement (hors logement social soumis à une règle nationale).

C'est pour cela que vous ne voyez plus d'immeubles démesurés se construire à Chambly depuis les années 2000 et que les

questions de stationnement sont automatiquement prises en compte pour chaque nouvelle réalisation !

Cependant, le PLU de Chambly est obligé d'intégrer les prescriptions imposées par la Loi, même quand les élus de Chambly s'y opposent. C'est le cas des divisions de terrains auxquelles la Ville ne

peut plus a priori s'opposer, ou encore avec l'hyper-densification que la Ville combat mais que parfois engendrent certaines lois nationales, trop souples.

Autre exemple, le Chemin herbu. C'est parce que l'emplacement avait été réservé dans le PLU de 2006 que cet accès entre la

gare et la zone d'activités des portes de l'Oise a pu être élargi et que les Camblysiens bénéficient aujourd'hui d'une route à double sens de circulation, complétée par une liaison douce sécurisée.

La concertation, une évidence

« L'élaboration du PLU s'effectuera dans le cadre d'une concertation permanente avec l'ensemble des Camblysiens, la population sera informée à chaque étape du processus » explique Patrice Gouin, maire-adjoint chargé de l'urbanisme.

Afin de vous informer au mieux, la mairie met en place une communication spécifique pendant toute la durée de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Une information régulière à travers les publications municipales, comme le site Internet de la commune ou votre journal Chambly ma ville.

Des expositions publiques présentant les étapes et les orientations générales du document, accompagnées de réunions publiques seront également organisées. Enfin, un registre de concertation papier doublé d'une alternative numérique seront mis à disposition pour recueillir vos observations, suggestions et autres demandes liées au PLU.

Le Chambly de demain se dessinera avec vous !



Une ville agréable pour tous

Les élus ont dégagé, en concertation, plusieurs pistes concrètes pour le Chambly de demain. Ainsi, parmi les propositions qui seront soumises à la concertation, trois axes majeurs se détachent :

- Conforter la Zone des Marais dans sa vocation d'espace sportif et de loisirs verts, désenclavée par un accès nouveau via la zone d'activités des Pointes. « La Zone du Stade des Marais, comporte de vastes espaces naturels. Nous souhaitons valoriser ce site, l'aménager en pôle sportif mais aussi en espace bucolique dédié à la détente et au sport pour tous. Nous imaginons en faire un poumon vert de Chambly, où l'on pourra venir en famille ou entre amis passer des moments agréables au bord du cours d'eau ou au milieu d'une nature généreuse » détaille Patrice Gouin, Maire adjoint à l'aménagement durable, à l'urbanisme, au développement économique et à la redynamisation du centre-ville.

- Poursuivre une croissance maîtrisée de la population. Afin de lutter contre le phénomène de desserrement des foyers et ainsi de stabiliser son niveau de population, la commune doit construire environ 50 logements par an pour ne pas perdre d'habitants. Le PLU confirmera les secteurs urbanisables, avec l'objectif de continuer à maîtriser l'évolution de la démographie camblysienne.

- Renforcer le dynamisme économique de Chambly. Après le succès de la Zone d'activités des Portes de l'Oise – aujourd'hui remplie - et la prochaine réalisation d'un Pôle commercial et de loisirs, les secteurs dédiés à l'accueil de nouvelles activités (et donc toujours davantage d'emplois) seront à définir.

Tribunes politiques

La parole à ...

STATIONNEMENT - DEMISSION - MOULIN NEUF

1 - LE STATIONNEMENT DU CENTRE VILLE
Informé la population est une nécessité mais vous aurez remarqué cette communication à outrance sur le stationnement avec le coût qui en découle ? (Journaux, dépliants, affiches, panneaux de rue). Vous l'aurez compris, cette large diffusion était surtout pour nous dire « que le stationnement est gratuit ». Le maire et son équipe se seraient-ils posés la question de le rendre payant ?

Mais comment pourrait-il être autrement que GRATUIT. Nous ne sommes ni à Beauvais, ni à Compiègne ou à Creil et ce n'est pas l'attractivité de notre centre ville ou notre tourisme qui peuvent le permettre malheureusement.

Est-ce payant à Persan, Beaumont, Méru ? NON !

Nous dénonçons cette politique du « tout voiture ». Le nouveau petit parking rue Leclerc sans avoir réservé un espace jeux d'enfants.

Aucune amélioration pour faciliter l'usage des deux roues. Globalement, c'est un reniement des actions pédagogiques et éducatives faites en leur temps comme « la journée sans voiture ».

2 - DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Intervenue durant l'été mais sans notre question au dernier conseil municipal, nous serions toujours dans l'état de "Silence dans les rangs et l'omerta". Il est vrai qu'une démission soit rarement un événement positif malgré que le maire a voulu nous faire croire pour cette dernière. Son poste n'est toujours pas remplacé.

3 - LA CITE DU MOULIN NEUF DEFIGUREE

Ces travaux de voirie pris en charge par la société immobilière ICF étaient nécessaires mais l'abattage des arbres pouvait être fait sur 5 années pour éviter cette défiguration, car seul 1/3 des arbres était malade. Un phasage aurait coûté un peu plus cher à ICF mais la qualité visuelle et le cadre de vie valaient bien ça.

Après ces travaux, ICF va rétrocéder toute cette voirie à la ville car le maire a convenu que ceux-ci soient faits en 2 ans au lieu des 5 prévus initialement.

Résultat : une rétrocession arrivant 3 ans plus tôt, donc 3 ans d'entretien pris sur les comptes de la ville et de vos impôts.

« Ensemble pour Chambly »

Pascal BOIS
Rachel LOPES ALIART
Christian BERTELLE
Aline LOUET

TRIBUNE POLITIQUE DÉCEMBRE 2016

- Nous saluons la création de nouvelles places de parking dans le centre-ville de Chambly. Nous espérons que cette mesure facilite l'accès aux commerces de proximité. Toutefois, nous sommes vigilants et nous rappelons que le dynamisme d'une économie locale ne peut se fonder uniquement sur des actions circonscrites au seul périmètre de 50 mètres autour de la Mairie.

- Nous saluons également la réouverture d'un point d'accueil de la Caisse primaire d'assurance maladie en centre-ville, situé à la Maison de la solidarité. En effet, nous pensons qu'un service public efficace est un service public de proximité.

- Nous n'avons pas compris l'absence de réaction de la majorité municipale devant l'abattage organisé de plus de 500 arbres dans la cité du Moulin-neuf. Ces tilleuls faisaient le charme de notre cité et représentaient un véritable poumon vert pour notre commune... c'est encore un peu plus de notre patrimoine qui part en sciure !

- Enfin, nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2017 !

- A n'en pas douter, 2017 sera l'année de l'alternance. Nous nous réjouissons qu'au plan national, tout comme à Chambly, la primaire ouverte de la droite et du centre s'est bien déroulée et a permis de positionner François Fillon, sans conteste, comme candidat à la l'élection présidentielle de mai prochain.

Liste Chambly 2014-2020

Pierre Orveillon,
Fabienne Bizeray,
Thibaut Collas

CHAMBLY LA SOLIDAIRE : ÊTRE PROCHE DE TOUS

Chambly se développe de façon spectaculaire dans tous les domaines ; sportif, culturel, éducatif, écologique, économique... Cela fait notre fierté et conforte l'attractivité de Chambly. Mais pour que cette réussite soit totale, nous veillons à ce qu'elle bénéficie à tous : à nos anciens, à ceux qui connaissent un accident de la vie, aux plus fragiles d'entre-nous. C'est le sens des politiques solidaires développées par les équipes municipales dirigées par Michel Françaix puis par David Lazarus depuis 20 ans.

Chaque Chamblysiens, chaque famille, peut être confronté à un moment de son existence à une période difficile. Accompagner, faciliter les démarches et tendre la main quand c'est nécessaire pour aider à remonter la pente, tel est notre devoir.

C'est une mission essentielle de notre Maison de la Solidarité, et chacun peut compter sur son personnel compétent, sur les élus municipaux engagés dans ces domaines. Toutes et tous sont à votre écoute pour vous conseiller dans vos démarches sociales ou dans vos recherches de logement. La Maison de l'emploi et de la formation (au sein de la Maison de la solidarité) œuvre quant à elle aux côtés des Chamblysiens recherchant un emploi ou une formation ; sans oublier l'arrivée récente à Chambly de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Chambly la solidaire, c'est encore être présent pour nos seniors afin de leur permettre de "bien vieillir à Chambly". Tout est mis en œuvre, avec eux (au travers de la commission 3^e âge) et pour eux, afin de créer les conditions d'une retraite active, d'une vie autonome et pour lutter contre l'isolement qui parfois les touche. Ils peuvent aussi bénéficier des nombreuses activités et animations organisées à leur intention pour qu'ils continuent à profiter des plaisirs de la vie.

Enfin, la municipalité est aux côtés des associations qui accomplissent un travail formidable pour faire de Chambly une ville qui a du cœur, solidaire et proche de vous.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Groupe des élus de la majorité municipale

Portraits

Ils font rayonner Chambly

L'un travaille dans l'ombre, l'autre est source de lumière. Mathias Trogrlic, le nouveau directeur général des services de la mairie et Franck Mirabelli, fondateur de Ledex, œuvrent tous deux au rayonnement de Chambly.



MATHIAS TROGRILIC,
Directeur général des
services de la mairie de
Chambly



FRANCK MIRABELLI,
Fondateur de l'entreprise
Ledex

À 39 ans, Mathias Trogrlic vient de prendre la Direction générale des services municipaux chamblysiens. Après des études de géographie et d'aménagement du territoire, il décide de mettre ses compétences dans le domaine du service public. Engagé sur des missions dans le domaine économique avant de devenir Directeur général des services d'une importante commune durant 7 ans, Mathias Trogrlic est habité d'une volonté de suivre et de concrétiser des projets structurants. Il se décrit lui-même comme un « chef d'orchestre » dont la vocation est de mettre humblement en musique les projets des élus.

« Dans une société déstabilisée où chacun a tendance à se replier sur lui-même, le service public reste une valeur sûre. Il règne à Chambly une vraie volonté d'offrir un service public performant et un état d'esprit de grande proximité avec les habitants, je m'y retrouve explique-t-il. Pour cet enthousiaste convaincu, grand amateur de théâtre et de cyclisme, l'intérêt général et l'humain doivent primer, c'est essentiel. Homme de management, il sait le travail en équipe essentiel pour avancer. Un état d'esprit orienté « relations humaines » qui colle parfaitement avec l'esprit chamblysiens.

Franck Mirabelli, 60 ans, travaille lui aussi pour l'intérêt général. Il a inventé l'ampoule du futur ! Arrivé à Chambly dans l'une des pépinières de la zone d'activités des Portes de l'Oise alors qu'il cherchait de nouveaux locaux « de qualité et à des tarifs abordables », le patron de l'entreprise Ledex a en effet mis au point l'ampoule révolutionnaire à base d'huile destinée à l'éclairage urbain. Une meilleure luminosité, une durée de vie démultipliée, la led liquide est deux fois moins énergivore qu'une ampoule classique - et donc bien plus économique - et intègre de nombreuses technologies. Enseignant de métier, fort de 20 années d'expérience dans le domaine de la Led, Franck Mirabelli s'emploie aujourd'hui à commercialiser son invention à travers le monde entier. S'il s'est entouré de professionnels pour développer son entreprise, Franck Mirabelli dirige une entreprise familiale. « Je travaille avec ma femme et mes trois fils » explique-t-il fièrement. Heureuse d'avoir sur son territoire une entreprise aussi innovante, Chambly a offert à Ledex un showroom via le Chemin herbu, entièrement refait à l'été 2016. L'ensemble des candélabres est en effet doté de leurs ampoules révolutionnaires. Ça en fait des lumières à Chambly !

À CHAMBLY,
DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...
TOTALEMENT
GIVRÉES
A LA PATINOIRE !

Du 16 au 31 déc. 2016

Place Charles de Gaulle et Gymnase Aristide Briand



PATINOIRE,
SPECTACLE SUR GLACE,
SOIRÉE GIVRÉE "DJ SUR GLACE",
MARCHÉ DE NOËL DES COMMERÇANTS,
SPECTACLE POUR LES ENFANTS,
CALÈCHE DU PÈRE-NOËL...